



EDITO

En cette rentrée, je souhaite à tous une bonne reprise dans vos diverses activités.

Cet été, nous avons appris la disparition de M. Jean-Claude BISSON le 4 juillet, habitant Lapan depuis de nombreuses années. Très sincères condoléances à Mme Louissette BISSON.

Alonso LE MOING est né le 25 juillet, il a rejoint son frère Lionel et sa sœur Rose. Félicitations aux parents.

Le mois de septembre est également la reprise du travail de la commune. Les dossiers ne manquent pas.

Dans un premier temps, je vais vous présenter le dossier concernant l'urbanisme.

UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (P.L.U.I.) pour préparer l'avenir :

La Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher a prescrit le P.L.U.I. en date du 16 décembre 2015 regroupant les 19 Communes membres. Ce document sera issu d'un long travail de collaboration au niveau intercommunal et communal qui se poursuivra jusqu'en 2019. Il mobilise tous les acteurs du territoire autour de la définition d'une stratégie territoriale, économique et environnementale commune pour l'avenir de la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher. Nous sommes tous concernés, c'est pourquoi la parole vous est donnée dans la construction du projet d'urbanisme.

Je vous rappelle que des registres sont à votre disposition en mairie et au siège de la C.C.A.B.C. afin de faire part de vos propositions et demandes particulières.

Je reste à votre disposition.

Bonne rentrée et Bonne lecture à tous.
Annie RADUGET – Maire de LAPAN

MAIRIE



48 route de la Vallée du Cher
18340 Lapan



02 48 68 90 28



mairie@lapan.fr



www.lapan.fr



Lundi et Jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec les élus de la commune.

Annie Raduget, Maire 06 74 72 14 17

Jean Borello, 1^{er} adjoint 06 11 77 33 05

Marie-Claude Ladanne, 2^e adjointe 06 44 99 55 59

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2017 Commune de Lapan

Candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M Yann GALUT	36	22.09	59.02
M Loïc KERVRAN	25	15.34	40.98
		Nombre	% Inscrits
Inscrits		163	
Abstentions		92	56.44
Votants		71	43.56
Blancs		6	3.68
Nuls		4	2.45
Exprimés		61	37.42

A NOTER

Les festivités de fin d'année organisées par le CCAS et la municipalité auront lieu **dimanche 3 décembre 2017**

Ateliers Décoration de Noël

- Samedi 7 octobre à 10H **À la mairie**
- Samedi 21 octobre à 10H afin de décorer la salle polyvalente pour le repas de fin d'année
- Mercredi 29 novembre à 14H pour l'installation des décorations dans la commune.

Venez nombreux avec vos enfants.
Un goûter sera offert par la municipalité.

ETAT CIVIL

Décès de Jean-Claude Bisson
le 4 juillet 2017

Naissance de Alonso LE MOING
le 25 juillet 2017

Directrice de la Publication : Annie Raduget
Ont contribué à la réalisation de ce numéro : Valérie Charles, Jérémie Dupin, Nadège Fossé, Christine Gauriat, Daniel Gauriat, Nicolas Malin
Impression : Mairie de Lapan

8 JUILLET BALADE NATURE



Proposée par le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre Val de Loire, cette balade nous a emmenés à la découverte des pelouses calcaires sur les sites des Hauts de Lapan et des Chaumes du Patouillet.

On retrouve sur ces 2 espaces naturels sensibles des plantes rares et protégées, spécifiques des pelouses calcaires, ainsi que quelques insectes inféodés à ce type de milieu.

Une exploration riche en découvertes et rencontres...

14 JUILLET REPAS RÉPUBLICAIN

Cette année encore, les habitants de la commune se sont retrouvés pour fêter le 14 juillet autour d'un repas.

Repas réalisé avec la contribution d'habitants de la commune, de l'A.L.C.S. de Lapan, du restaurant Lapan's Berrichonne et des membres du conseil municipal.



La municipalité tient à remercier chaleureusement chacun pour son implication dans ce rendez-vous républicain qui a rassemblé un nombre de participants plus important que les années précédentes.



Grâce à l'implication de tous, cette journée a coûté moins de 90 € à la commune.

2 SEPTEMBRE CONCOURS DE PETANQUE

Malgré un temps capricieux, le concours de pétanque s'est finalement déroulé sous un beau soleil.

Après l'effort, les participants et supporters se sont retrouvés autour d'une fromagée.



**Vie
de la
commune**

17 SEPTEMBRE

CABARET CIRQUE NATIONAL PALACE



Les participants ont été accueillis au music hall et ont dégusté un déjeuner animé par une chanteuse.

Place ensuite à la Revue Passions et enfin invitation sur la piste de danse.



SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les coupes de bois pour l'année 2018 et demande à l'ONF de bien vouloir procéder à la désignation des coupes inscrites.
- Approuve les rapports sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif (Comcom ABC) de l'exercice 2016. Disponible en mairie ou sur le site de la Comcom ABC.
- Décide de ne pas participer au financement du Fonds de Solidarité Logement 2017.
- À la demande de la Préfecture et à l'initiative de la commune de Ste Lunaise, le conseil donne un avis favorable pour un projet de fusion des communes de Lapan et/ou Sainte-Lunaise et/ou Corquoy.
- Accepte l'octroi d'un tarif préférentiel équivalent à la commune de Lapan pour la location de la salle polyvalente pour les habitants de Corquoy et Sainte-Lunaise.
- Donne son accord pour étudier différentes solutions à une demande d'aménagement d'une glissière de sécurité avec les services de la DDT et de la Comcom ABC.
- Informations :
 - * Recensement 2017 : la commune de Lapan compte désormais 207 habitants, pour 149 habitants en 2007.
 - * Mutuelle communale : Présentation d'une proposition de mutuelle communale suite à un partenariat avec AXA et le CCAS de Levet. Renseignements à la mairie.

(les comptes-rendus officiels sont consultables sur le tableau d'affichage de la Mairie, en Mairie et sur le site lapan.fr)

INFOS

Tournée Communauté de Communes ABC

Le « P'tit rêve très court » de Michèle Bernard et Monique Brun résume l'insatiable quête d'humanité de deux artistes qui n'ont jamais cédé à la facilité, traçant leur chemin dans la discrétion mais avec la même farouche détermination.

Chansons de l'une, mots de l'autre, poèmes, souvenirs vifs, luttes, passions..., le spectacle est riche de tout cela et de l'infini talent d'interprétation de deux artistes rares.

Rendez-vous à 20h30 **Mardi 7 novembre à Venesmes**
Mercredi 8 novembre à Levet
Jeudi 9 novembre à St Loup des Chaumes



ACCUEIL DE LOISIRS

Inscriptions jusqu'au Lundi 9 octobre

Du 23 au 27 octobre 2017 – LEVET

Du 30 octobre au 3 novembre 2017 - VENESMES

Inscriptions sur le portail
famille et renseignements

Service enfance jeunesse

Océane CHALONS

02 48 60 42 38 ou 06 12 10 06 19

CONSEILS ET RÉGLEMENTATION

Champignons *Le début de l'automne est le moment idéal pour partir à la cueillette des champignons, mais c'est aussi la période à laquelle on enregistre le plus d'intoxications !*

Conseils pendant la cueillette

- **Ne ramassez pas les champignons en mauvais état** ou ceux sur lesquels vous avez un doute car les champignons vénéneux ressemblent beaucoup aux comestibles.
- Ramassez les champignons **dans leur totalité (tête et pied)** afin de faciliter l'identification si besoin.
- **Ne déposez jamais les champignons dans un sac plastique** qui accélère le pourrissement.
- **Séparez les différentes espèces entre elles.** Un champignon vénéneux peut contaminer les autres par simple contact.

Après la récolte

- **Faites contrôler votre récolte** par un spécialiste : pharmacien, association ou société de mycologie locale.
- **Lavez-vous soigneusement les mains.**
- Avant consommation, **conservez-les au réfrigérateur.**
- **Consommez rapidement votre récolte**, dans les 2 jours au maximum après la cueillette.



Chasse *Les bons réflexes pour éviter tout accident*

Portez des vêtements visibles

Vous êtes « non chasseur »

- * Informez-vous sur les zones de chasse
- * Faites attention aux traversées d'animaux

Vous êtes « chasseur »

- * Signalez la zone de chasse
- * Ne gardez jamais le doigt sur la détente
- * Ne tirez que sur une cible identifiée



La période d'ouverture générale de la chasse est du 24 septembre 2017 au 28 février 2018.

Ramonage des conduits de fumée *Une opération essentielle pour votre sécurité qui permet :*

- d'**assurer la sécurité**, par élimination des risques d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone,
- de **réaliser des économies** : 1 millimètre de suie peut accroître la consommation jusqu'à 12%,
- de **protéger l'environnement** en réduisant la pollution atmosphérique.

*Faites réaliser le ramonage au moins une fois par an par une entreprise qualifiée qui vous établira un **certificat de ramonage**.*



AGENDA

7 octobre	Atelier « Décoration de Noël » à 10H à la Mairie
21 octobre	Préparation de la décoration de la salle polyvalente à 10H à la Mairie
4 novembre	Soirée « Moules Frites », organisée par l'A.L.C.S. de Lapan
11 novembre	Cérémonie du souvenir, au monument aux morts à 11H
29 novembre	Installation des décorations de Noël dans la commune, suivie d'un goûter. Rendez-vous à 14H à la Mairie
3 décembre	Festivités de fin d'année, organisées par le CCAS et la Municipalité
8 décembre	Conseil Municipal

